

PORTIQUE D'INTERVENTION EN795-B DOUBLE (2 PERSONNES)

Référence AG_TM12-2



L'ESSENTIEL

- 2 utilisateurs simultanés (maximum)
- Structure en aluminium
- Tête acier galvanisé
- Pieds réglables suivants 7 positions
- Conforme à la norme EN795-B et TS 16141-B
- Conforme à la norme ATEX (milieu explosive)
- Livré avec CE et notice d'utilisation



INFORMATIONS TECHNIQUES

Les portiques d'intervention de la série TM proposés par MATERIEL-LEVAGE.COM sont des appareils de manutention appartenant à la catégorie des équipement de protection individuelle anti-chute (EPI).

Le modèle AG_TM12-2 est un portique d'intervention pour chantier en aluminium et acier galvanisé, composé d'une poutre traversante supportée à ses extrémités par deux appuis réglables en hauteur. Ce matériel est facilement transportable et déployable et offre une hauteur de travail de 2 210 mm sur une portée de 2 800 mm. Le dispositif garantit un point d'ancrage fiable pour sécuriser l'accès simultané jusqu'à deux personnes aux espaces de travail confinés ainsi que la manutention de charges jusqu'à 1 tonne. Ce portique de chantier dispose de quatre points d'ancrage indépendants permettant d'effectuer un travail en suspension combiné à un dispositif anti-chute. Cet équipement de levage dispose de pieds réglables permettant de travailler également dans des surfaces irrégulières.

Ce type de portique d'intervention est composé des éléments suivants :

- **Une poutre en acier galvanisé et peint**, dotée d'un niveau à bulle indiquant l'angle de référence et d'un point d'ancrage central réservé au travail en suspension d'une personne uniquement.
- **Deux chariots porte-charges mobiles**, destinés à l'ancrage d'une personne uniquement ou la manutention de charges de 1 000 Kg.

La poutre en profilé creux offre une portée de 2 800 mm pour la manutention de charges jusqu'à 1 000 Kg ou d'une personne uniquement. Trois poignées «T» permettent l'ajustement des positions de travail des chariots porte-charges mobiles sur la poutre transversale.

- **Deux têtes en acier galvanisé et peint**, équipée d'un point d'ancrage réservé au travail en suspension d'une personne uniquement ou d'une charge de 1 000 Kg.
- **Six pieds en profilés aluminium renforcés réglables**, suivant sept positions et disposant pour l'un d'entre eux d'un connecteur d'ancrage des treuils d'évacuation et des dispositif anti-chute. Chaque pied dispose également d'un ruban réfléchissant pour assurer une haute visibilité de l'équipement.
- **Six patins orientables**, munis d'une surface antidérapante en caoutchouc et d'un rebord crantés contre les glissements sur surface glissante et glace.
- **Une chaîne ou sangle de sécurité**, accessoire assurant le maintien du matériel en position déployée durant les phases de travail.

Le portique d'intervention AG_TM12-12 peut être équipé d'un d'un treuil de sauvetage à câble ou d'un treuil de levage et d'une poulie.

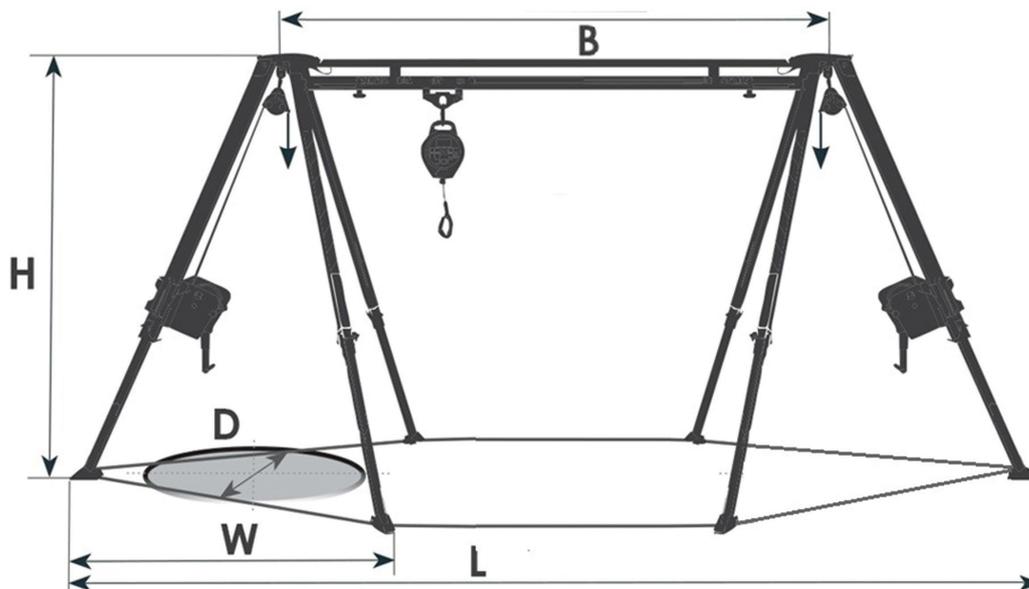
Cet appareil de levage et de sauvetage est conforme EN 795-B et à la norme ATEX en ambiance explosive. Ce matériel de manutention est livré avec son certificat de conformité CE et sa notice d'utilisation.



PORTIQUE D'INTERVENTION EN795-B DOUBLE (2 PERSONNES)

Référence AG_TM12-2

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES



B - Portée (mm)	H - Hauteur (mm)	D - Base Ø (mm)	W - Écartement pieds (mm)	L - Écartement total (mm)	Dimensions transport (mm)	Poids (Kg)
2 800	1 390 à 2 210	1 500 à 2 230	1 100 à 1 650	4 640 à 5 370	2 150 x 360 x 310	86



PORTIQUE D'INTERVENTION EN795-B DOUBLE (2 PERSONNES)

Référence AG_TM12-2

CONFIGURATIONS POSSIBLES



AG_TM12-2 + AG_RUP502-A



AG_TM12-2 + AG_RUP503



AG_TM12_2 + AG_CRW200
+ AG_AZ017



AG_TM12_2 + AG_CRW300
+ AG_AZ017



AG_TM12_2 + AG_CRW300
+ AG_AT172



AG_TM12_2 + AG_CRW200
+ AG_AT174



AG_TM12_2 + AG_RUP502-A
+ AG_CRW200 + AG_AZ017



AG_TM12_2 + AG_RUP502-A
+ AG_CRW300 + AG_AZ017



AG_TM12_2 + AG_RUP503
+ AG_CRW300 + AG_AZ017



AG_TM12_2 + AG_RUP503
+ AG_CRW200 + AG_AZ017



AG_TM12_2 + AG_RUP503 +
AG_CRW200 + AG_AT174



AG_TM12_2 + AG_RUP503
+ AG_CRW300 + AG_AT172



AG_TM12_2+AG_RUC503



AG_TM12_2 + AG_RUC503
+ AG_CRW200+AG_AT174



AG_TM12_2 + AG_RUC503
+ AG_CRW200 + AG_AZ017



AG_TM12_2 + AG_RUC503
+ AG_CRW300 + AG_AZ017



RÉGLEMENTATION

Les trépieds de la série **TM** sont conformes à la norme **EN 795-B**.

La norme EN 795 correspond aux exigences techniques concernant l'équipement de protection individuelle contre les chutes (**EPI**) et les dispositifs d'ancrage. La **classe B** comprend les points d'ancrage temporaires pouvant être facilement retirés et transportables.

SYSTÈME D'ARRÊT DE CHUTE



Système de liaison et de retenue :

Pour un travail en surface, le trépied de sécurité doit être équipé d'une longe de retenue qui empêche l'utilisateur d'accéder à une zone où une chute pourrait se produire.

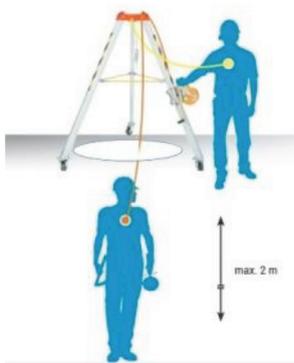
Attention : un système de retenue n'est pas capable d'arrêter une chute.



Système d'arrêt de chute :

Pour un travail en espace confiné disposant d'un moyen d'accès, le trépied de sécurité doit être équipé d'un dispositif anti-chute à rappel automatique constitué d'une longe rétractable constamment en tension.

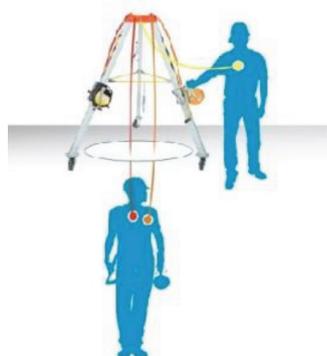
Il doit également être doté d'un dispositif de blocage automatique en cas de chute.



Système de liaison pour tirant d'air < 2mètres :

Il maintient l'utilisateur dans une position appropriée et lui permet d'évoluer librement, en toute sécurité, tout en ayant les mains libres pour réaliser son travail. Attention, un système de maintien au poste de travail n'est pas capable d'arrêter une chute.

Attention : ce dispositif ne doit jamais dépasser deux mètres de longueur.



Système de liaison pour tirant d'air > 2 mètres :

Il permet au travailleur de pénétrer dans des égouts, réservoirs, silos, etc. et de pouvoir, à tout moment être récupéré par le haut. Ce système doit être composé d'un dispositif antichute et d'un treuil de récupération. Ainsi en cas de chute, le blocage est quasi instantané et la distance de chute réduite.